REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 19 juin 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 19 (dix-neuf) juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 12 (douze) juin 2025** conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en salle du Conseil , sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

****

Etaient Présents :
M. WATTELLE,
Maire,

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, LEVEL
MM. AUGIER, PELLIGRI, SAZDOVITCH ; DIOT
Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, AUDOUZE, FELGERES, ROUAIX, BLIN ; BUCHON SCHULTZ
MM, MEZURE ; VERDYS, VINCENT,
Conseillers municipaux,

Absents excusés :
Mme GUENEGAN donne pouvoir à Mme JAQUEMET
M SEBBAH donne pouvoir M WATTELLE
M HUA donne pouvoir à M AUGIER
M BRUN donne pouvoir à M VERDYS

Absent(s) :
MM CUIGNET, AOUN ; CLERMONT, ALBERT, SUCHET,
Mmes LE GRAND, PIRES, HUSSON,

****

Mme JAQUEMET a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025-27 : TARIFICATION DE L'ECOLE DES SPORTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2024-40 du conseil municipal du 27 juin 2024 fixant en dernier lieu les tarifs de l'école des sports,

Considérant que cette structure, exclusivement dédiée aux enfants scolarisés dans les établissements élémentaires de la commune, offre des activités physiques et sportives adaptées à leur âge les lundis et jeudis soir,

Considérant qu'elle propose également des stages multisports pendant une semaine (matin et/ou après-midi) à chaque période de vacances scolaires, accessibles à des enfants hors commune,

Vu l'avis favorable de la commission mixte petite enfance-famille, scolaire-jeunesse- sport qui s'est réunie le 4 juin 2025,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

REVALORISE pour l'année scolaire 2025-2026 les tarifs de l'école des sports ainsi qu'il suit :

Ecole des sports

Lieu	Jours d'activités et horaires	Tarifs 2024-2025	Participation annuelle pour 1h30 de sport
GYMNASE	Lundis et jeudis de 16h30 à 18h15	66€	68€

Stages multisports

Lieu	Jours d'activités et horaires	Tarifs 2024-2025	Tarif communal 2025-2026	Tarifs 2024-2025	Tarif hors commune 2025-2026
GYMNASE ou PARC VIELJEUX	5 jours de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30	Forfait ½ journée : 34€ Forfait journée : 68€	Forfait ½ journée : 35€/semaine Forfait journée : 70€/semaine	Forfait ½ journée : 41€ Forfait journée : 82€	Forfait ½ journées : 42€/semaine Forfait journée : 84.50€/semaine

Le Maire,

Luc WATTELLE

REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217800929-20250619-DEL2025_27-

Signé électroniquement par :
LUC WATTELLE
Le 24/06/2025 à 11:21